

**Procès-verbal**  
**Assemblée constitutive**  
**de la nouvelle association régionale des accordéonistes**  
**La Chaux-de-Fonds le 15 mars 2013**

M. Pascal Guillet accueille les personnes présentes et annonce avec un grand plaisir que toutes les sociétés sont représentées. Il remercie les participants de consacrer leur soirée à cette assemblée constitutive et d'avoir accepté les statuts dans les associations respectives.

M. Pascal Guillet passe la parole à M. Cyril Tissot, délégué culturel de la ville de La Chaux-de-Fonds.

M. Cyril Tissot dit qu'il a grand plaisir à être là et souhaite la bienvenue à La Chaux-de-Fonds à toutes les personnes présentes.

Il rappelle qu'en septembre dernier le "Transrun" a été refusé ce qui a déçu non seulement le haut du canton de Neuchâtel, mais aussi les Franches-Montagnes et Berne. Il souligne que, malgré une situation politique peu favorable, ce que les sociétés réunies aujourd'hui sont en train de concrétiser est très important. Il est très heureux, tout comme les autorités de la Ville, que cette assemblée constitutive se déroule à La Chaux-de-Fonds. Il encourage chacune et chacun à poursuivre ses efforts et souhaite plein succès à la nouvelle association, ce soir et dans ses activités futures.

M. Cyril Tissot informe l'assistance que la ville de La Chaux-de-Fonds offre le vin d'honneur qui sera servi à l'issue de cette assemblée.

M. Pascal Guillet le remercie et passe la parole à M. Bernard Cintas, président de l'ARMA, qui va assurer la direction de la première partie de l'assemblée constitutive, en attendant que le président de la nouvelle association soit élu.

M. Bernard Cintas remercie tout d'abord le groupe de travail de l'avoir invité à présider le début des débats. C'est pour lui un grand honneur de le faire, car il a le sentiment de vivre un moment historique. Il précise que tout est prêt à l'ARMA pour accueillir la nouvelle association régionale.

Ordre du jour :

1. Liste des présences  
Désignation des scrutateurs  
Annonce de l'effectif, du nombre de voix pour chaque région et de la majorité
2. Déclaration d'adhésion des présidents AAJB, FCJUA, FCNA
3. Proposition(s) et votation pour le nom de la nouvelle association
4. Proposition(s) et élection du président
5. Proposition(s) et élection du comité et des représentant(e)s ARMA
6. Nomination des vérificateurs de comptes
7. Approbation des cotisations
8. Approbation du budget
9. Assemblée générale 2014
10. Festivals 2013, 2014 et 2015
11. Remerciements aux comités des anciennes fédérations
12. Divers

## **1. Liste des présences**

La liste des présences a été signée à l'entrée dans la salle et les cartes de vote ont été distribuées.

### **Désignation des scrutateurs**

3 personnes ont été désignées, une par région (Jura, Jura bernois, Neuchâtel).

### **Annonce de l'effectif**

3 sociétés représentent le canton du Jura (cartes de vote ROUGES)

4 sociétés représentent le Jura bernois (cartes de vote JAUNES)

14 sociétés représentent le canton de Neuchâtel (cartes de vote VERTES)

### **Annonce du nombre de voix pour chaque région**

168 voix pour le Jura

168 voix pour le Jura Bernois

168 voix pour Neuchâtel

### **Annonce de la majorité**

- majorité absolue : 253 voix

- majorité des 2/3 : 337 voix

## **2. Déclaration d'adhésion des présidents AAJB, FCJUA, FCNA**

Bernard Cintas passe la parole pour lecture des déclarations d'adhésion à :

- Daniel Froidevaux, président de l'Association des Accordéonistes du Jura Bernois (AAJB)

- Vittorio Amadio, représentant la Fédération Cantonale Jurasienne des Accordéonistes (FCJUA)

- Jean-Pierre Burkhalter, président de la Fédération Cantonale Neuchâteloise des Accordéonistes (FCNA)

## **3. Propositions et votation pour le nom de la nouvelle association**

Pour l'acte de naissance de l'association, il convient de choisir son nom. La commission pour la création de la nouvelle association propose :

### ***Association des Accordéonistes de l'Arc Jurassien (AAAJ)***

M. Bernard Cintas fait voter pour l'acceptation du nom : 504 oui / 0 non / 0 abstentions, le nom "**Association des Accordéonistes de l'Arc Jurassien**" est accepté à l'unanimité.

Un seul projet de logo a déjà été présenté, il s'agit de celui de M. Jean Chèvre de la société Les Gais Minets de Courfaivre. Le logo sera finalisé ultérieurement.

## **4. Proposition et élection du président**

M. Bernard Cintas annonce qu'une seule personne s'est proposée : M. Daniel Froidevaux. Il demande de voter pour accepter sa nomination : 504 oui / 0 non / 0 abstentions, M. Daniel Froidevaux est élu à l'unanimité.

M. Bernard Cintas laisse alors la place au nouveau président pour la suite de l'assemblée. M. Daniel Froidevaux adresse les paroles suivantes à l'assemblée :

*"Mesdames, Messieurs les délégués,  
Mesdames, Messieurs les représentants des autorités,  
Mesdames, Messieurs les représentants de la presse,  
Chers amis musiciens,*

*C'est un grand honneur pour moi que vous m'ayez accordé votre confiance et je vous en remercie. Un honneur, oui, mais aussi un devoir, celui de tout faire pour assurer l'avenir de notre nouvelle association en se basant sur ses statuts, principalement les articles 4 et 5 qui définissent les buts visés :*

- promotion de l'accordéon*
- développement des sociétés*
- amélioration du niveau musical*
- entretien de relations amicales entre les sociétés*
- entraide en cas de besoin*

*et la façon d'y arriver :*

- organisation de manifestations et de concours*
- entretien de relations avec les autres fédérations et associations.*

*En ce jour historique, j'aimerais vous faire part de quelques faits marquants du chemin parcouru.*

*1934, c'est déjà bien loin, mais c'est cette année-là que fut fondée l'AJA, Association Jurassienne des Accordéonistes. En 1975, lié hélas probablement aux événements politiques de la région, l'AJA devient l'AAJB, Association des Accordéonistes du Jura bernois.*

*En 2007, la FCNA prend contact avec l'AAJB et lance l'idée d'un regroupement entre les deux fédérations. Suite à cela, un sondage est effectué dans les deux fédérations au moyen d'un formulaire commun. Il en ressort qu'autant du côté neuchâtelois que du jura bernois il n'y a pas un intérêt suffisamment marqué pour tenter l'aventure.*

*Entretemps, le nombre de sociétés diminue au sein de l'AAJB. En 2010, il ne reste plus que quatre sociétés et l'on se pose des questions quant à son avenir.*

*Lors de la séance du comité AAJB du 7 juillet 2010, proposition est faite de relancer l'idée d'un regroupement régional. L'idée de regrouper bernois, jurassiens et neuchâtelois est lancée mais une majorité est d'avis qu'il faudrait déjà voir pour regrouper l'AAJB et la FCJUA. Une première rencontre a lieu le 3 septembre entre le comité AAJB et des représentants des trois sociétés jurassiennes, le processus a démarré.*

*Décembre 2010, l'AAJB reçoit une lettre de M. Pascal Guillet, président de l'Orchestre d'Accordéons Patria de La Chaux-de-Fonds, manifestant son intérêt pour une nouvelle association. Lors d'une deuxième rencontre entre l'AAJB et la FCJUA, la majorité ne souhaite toujours pas l'intégration de la FCNA.*

*Il faut attendre 2011, suite à une décision officielle prise lors de l'assemblée générale FCNA, pour qu'une première prise de contact entre l'AAJB, la FCJUA et la commission FCNA soit agendée. La porte est entre-ouverte !*

*Nouveaux sondages et réunion le 31 août 2011 avec les présidents des sociétés neuchâteloises sont au programme. Suite à cela, le processus entre l'AAJB et la FCJUA est suspendu en attendant les prises de position officielles de chaque fédération.*

*Les divergences de vue sont aplanies, la porte est ouverte pour la FCNA. L'idée d'un regroupement à trois est acceptée et c'est le 14 mars 2012 que le processus reprend.*

*Trois années de tâtonnement (2008-2010), une année pour prise de position officielle (2011) et une année de travail quasiment jour pour jour (14 mars 2012 – 15 mars 2013) ont permis d'atteindre le but fixé. Ceci est le résultat d'intenses discussions, parfois très animées, mais toujours dans le respect des personnes et des avis réciproques, afin de trouver à chaque fois un consensus pouvant être accepté par une majorité aussi grande que possible.*

*J'adresse un très grand et très sincère merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour cet ambitieux projet et qui ont permis une conclusion positive et forme mes meilleurs vœux pour l'avenir de notre nouvelle association et de ses sociétés.*

*Vive l'accordéon, vive notre association !"*

Daniel Froidevaux est applaudi par l'assemblée.

## **5. Proposition et élection du comité et des représentant(e)s ARMA**

Quelques personnes se sont annoncées :

- Elodie Joray (Jura Bernois)
- Isabelle Matthey (Neuchâtel)
- Madeline Sonderegger (Neuchâtel)
- Pascal Guillet (Neuchâtel)
- Guy Herminjard (Jura)
- Philippe Sebbak (Neuchâtel)

M. Charles-Henri Haldimann demande la parole pour préciser qu'il est aussi intéressé à faire partie du comité. L'article 32 des statuts, point 2) stipule que *"Le Comité se compose de cinq, sept ou neuf membres représentant, dans la mesure du possible, chacune des régions..."*. Il faudrait soit retrouver une personne supplémentaire, soit qu'une des personnes annoncées laisse sa place. M. Charles-Henri Haldimann s'était proposé au cas où il manquait quelqu'un, mais comme le comité est au complet, il accepte finalement de se retirer.

Certaines personnes pensent que ce n'est pas juste qu'il ne puisse pas intégrer le comité, alors le président demande de voter pour prendre en compte la candidature de M. Charles-Henri Haldimann : 216 oui - 111 non - 177 abstentions, la majorité demande de tenir compte de la proposition de M. Charles-Henri Haldimann.

Le président suggère alors de voter pour chaque personne qui s'est proposée et celle qui aura le moins de voix n'intégrera pas le comité. M. Bernard Cintas intervient pour préciser qu'en général les comités sont nommés en bloc pour éviter toute discrimination. L'assemblée est interrompue quelques minutes afin que les personnes qui se proposent pour faire partie du comité se réunissent, discutent et trouvent un arrangement. Finalement, M. Haldimann accepte de ne pas intégrer le comité mais demande à être délégué ARMA, ce qui est accepté.

Le président demande aux sociétés d'accepter le comité tel qu'il a été proposé initialement : 504 oui / 0 non / 0 abstentions : le comité est élu à l'unanimité.

Il faut maintenant choisir des délégués ARMA. Cette dernière demande normalement deux représentants par fédération, mais la nouvelle association ayant trois régions, l'ARMA aimerait alors trois délégués.

Les personnes suivantes se sont annoncées :

- Stéphanie Sollberger (Neuchâtel)
- Charles-Henri Haldimann (Neuchâtel)
- Daniel Froidevaux (Jura bernois)

N'ayant pas d'autres candidatures, le président demande de voter l'acceptation de ces personnes : 504 oui / 0 non / 0 abstentions, les représentants ARMA sont élus à l'unanimité.

M. Jean Chèvre de la société Les Gais Minets de Courfaivre s'est proposé pour créer et tenir à jour le site internet de la nouvelle association. N'ayant pas d'autres candidatures, le président demande de voter l'acceptation de cette proposition : 504 oui / 0 non / 0 abstentions, le choix est accepté à l'unanimité.

## 6. Nomination des vérificateurs de comptes

Il faut une société qui oeuvrera une fois (comptes 2013), une société qui oeuvrera deux fois (comptes 2013 et 2014) ainsi qu'une société suppléante :

- Ondina, Les Verrières, veut bien vérifier les comptes 2013
- Les Héliantes, La Chaux-de-Fonds, se propose pour 2013 et 2014
- la suppléante sera Les Grillons, Bienne.

Le président remercie les sociétés qui se sont annoncées.

## 7. Approbation des cotisations

M. Daniel Froidevaux annonce que la commission a choisi un montant fixe de CHF 150.- par année et par société. Il fait voter cette proposition : 480 oui / 0 non / 24 abstentions, le montant des cotisations est accepté à la majorité absolue.

## 8. Approbation du budget

Le budget suivant est présenté (montants en francs suisses) :

	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
Cotisations (CHF 150.- par société, 21 sociétés)	3'150.-	
Cotisations ARMA facturées	2'100.-	
Cotisations ARMA (CHF 100.- par société)		2'100.-
Taxe SUISA	2'500.-	2'500.-
Frais assemblée générale		1'000.-
Frais de comité		800.-
Cadeaux		500.-
Frais bancaires		100.-
Frais de jury		300.-
Divers frais administratifs		400.-
<b>Totaux</b>	<b>7'750.-</b>	<b>7'700.-</b>
<i>Bénéfice</i>		<i>50.-</i>

Fortune cumulée des 3 ex-fédérations au 31 décembre 2012 : env. CHF 19'000.-.

Le président demande de voter pour approuver le budget : 504 oui / 0 non / 0 abstentions, le budget est accepté à l'unanimité.

## 9. Assemblée générale 2014

La société Les Grillons de Bienne est la seule à s'annoncer. Le président demande de voter pour accepter cette proposition : 504 oui / 0 non / 0 abstentions, accepté à l'unanimité.

Le président demande de voter pour la suggestion de faire l'assemblée générale un samedi : 300 oui / 168 non / 36 abstentions, la proposition est acceptée à la majorité absolue.

## 10. Festivals 2013, 2014 et 2015

M. Daniel Froidevaux passe la parole au président d'organisation du premier festival de l'association qui aura lieu le **samedi 21 septembre 2013** à La Brévine. Il est organisé par l'Echo des Sapins (La Brévine) et l'Echo de Riaux (Môtiers). Le formulaire d'inscription a été envoyé par mail, mais il manque l'horaire : le festival commencera dès 13h30. Après le passage des sociétés, un apéritif sera offert puis place à une soirée de danse (avec Antoine Fluck, les sœurs Chapuis...). Il y a la possibilité de dormir sur place.

Le deuxième festival de l'association se déroulera le **samedi 30 août 2014** à St-Aubin et sera organisé par l'ensemble Accordissimo. Il est à relever que ce sera une édition avec jury.

Le Club Mixte des Accordéonistes de Tavannes se propose pour le festival **2015** mais insiste sur le fait qu'il a les infrastructures nécessaires pour organiser un festival avec jury, alors il préférerait organiser celui de 2016. Cependant, si personne ne s'annonce pour 2015, il l'organisera volontiers.

## **11. Remerciements aux comités des anciennes fédérations**

Le président redonne la parole à M. Bernard Cintas qui remercie les personnes suivantes :

a) les membres du comité de l'ex-FCJUA :

- Vittorio Amadio
- Jean Chèvre

b) les membres du comité de l'ex-AAJB :

- Elodie Joray
- Josée Vanrell
- Daniel Froidevaux
- Jean-Pierre Pini
- Eric Blanc

c) les membres du comité de l'ex-FCNA :

- Katia Probst
- Danielle Robert
- Jean-Pierre Burkhalter
- Ferdinand Robert
- Charles-Henri Haldimann
- Philippe Sebbak
- Blaise Vuille

d) les membres de la commission pour la nouvelle association :

- Catherine Gyseler (Echo du Jura - Courtételle)
- Elodie Joray (Péry)
- Gabrielle Joray (Péry)
- Isabelle Matthey (Echo des Sapins, La Brévine)
- Carine Sollberger (Accordissimo - St-Aubin/Sauges)
- Stéphanie Sollberger (Accordissimo - St-Aubin/Sauges)
- Katia Voiblet (Tavannes)
- Madeline Sonderegger (Patria La Chaux-de-Fonds)
- Vittorio Amadio (Reflets d'Ajoie - Alle)
- Paul-André Amez-Droz (Sociétés Mixte & Hélianthes- La Chaux-de-Fonds)
- Eric Blanc (Accordissimo - St-Aubin/Sauges)
- Daniel Froidevaux (Les Grillons - Bienne)
- Pascal Guillet (Patria La Chaux-de-Fonds)
- Guy Herminjard (Les Gais Minets - Courfaivre)
- Jean-Pierre Neuenschwander (Moutier)

M. Bernard Cintas repasse la parole au président qui le remercie.

## **12. Divers**

M. Daniel Froidevaux adresse un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré jusqu'à ce jour. Il passe ensuite la parole à ceux qui la demandent.

M. Charles-Henri Haldimann rappelle qu'en 2014 une société de l'ex-FCNA doit organiser l'assemblée générale de l'ARMA. Il faudrait une réponse pour le 24 mars 2013. Personne ne s'annonce alors ce point sera pris en main par le comité de la nouvelle association qui se chargera de trouver une solution.

Il serait bien de prévoir un micro pour la prochaine assemblée.

Mme Katia Probst demande comment ça se passera pour la remise des diplômes. M. Daniel Froidevaux lui répond que la commission n'a pas tout prévu et qu'il reste encore bien des règlements à établir, notamment celui pour les diplômes et les jubilaires. Ce sera donc revu et défini lors des prochaines réunions du comité. Cependant, les diplômes commandés ont été apportés et seront remis ce soir.

M. Pascal Guillet remercie Sollberger Fleurs par l'intermédiaire de Mme Carine Sollberger pour la décoration des tables et GD Vision par M. Gil Sonderegger pour la mise à disposition du projecteur et du grand écran. Il remercie aussi les membres de l'Orchestre d'Accordéons Patria qui ont mis sur pied cette assemblée dans un délai très court.

Il annonce que l'Association Pierrom recherche quelques accordéonistes pour le 18 août 2013. Il faut passer vers lui pour obtenir davantage d'informations.

M. René Grossenbacher (président d'honneur de l'ex-AAJB pendant 20 ans) souhaite bon vent à la nouvelle association et félicite M. Daniel Froidevaux.

M. Jean-Pierre Burkhalter (président de l'ex-FCNA) demande ce que vont devenir les archives des anciennes associations. M. Daniel Froidevaux répond que ce sera à étudier par le nouveau comité mais qu'il ne faut en aucun cas les mettre au feu !

M. Charles Probst annonce que dans sa société il y aura des jubilaires, notamment pour 50 ans d'accordéon, et demande qui va distribuer les diplômes. M. Daniel Froidevaux pense que c'est à régler dans le cadre des anciennes fédérations selon leurs procédés habituels. Une intervenante pense que le nouveau comité doit régler ça rapidement et qu'il ne faut pas le prendre à la légère. M. Pascal Guillet propose que le nouveau comité se réunisse immédiatement après cette assemblée constitutive pour décider qui va se rendre la semaine prochaine au concert de L'Amitié de Bevaix pour y remettre les diplômes.

Le président remercie toutes les personnes présentes et clot l'assemblée constitutive de l'Association des Accordéonistes de l'Arc Jurassien.

L'assemblée est levée à 21h50.

Secrétaire verbaux  
Madeline Sonderegger